

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Gabon-France : appui au CESE

C'EST dans cette optique que le Conseil économique, social et environnemental de France a offert hier à celui du Gabon un lot d'une quinzaine d'ordinateurs. Un acte qui entre dans le cadre du protocole d'accord signé entre les deux institutions.

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) du Gabon a reçu, de la part de l'institution "sœur" de France, un don d'ordinateurs. C'est l'ambassadeur Haut Représentant de la France au Gabon, Philippe Autié, qui a remis, hier, ce matériel au président du CESE, René Ndemezo'Obiang, au siège de cette institution.

Il s'agit là d'un acte qui s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord de coopération signé entre les deux institutions en avril dernier, à Paris.

Il s'agit là d'un acte qui s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord de coopération signé entre les deux institutions en avril dernier, à Paris.

Il s'agit là d'un acte qui s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord de coopération signé entre les deux institutions en avril dernier, à Paris.

tous azimuts, à travers les échanges d'expertise, de visites, etc." Mais, a-t-il souligné, " d'une certaine façon, la première traduction concrète de ce protocole d'accord de coopération aura été ce don d'une

tutions.

Notons que ledit protocole a pour objet d'améliorer la réalisation des objectifs assignés aux deux institutions en matière de recherche, de consensus sociétal, etc. Cette coopération pourra prendre plusieurs formes, notamment la participation mutuelle à des conférences et des réunions, l'organisation des visites d'étude et de séminaires de formation, et l'échange d'informations. Dans cette perspective, le président du CESE du Gabon effectuera, en mars prochain, une visite à Paris, en France.



Photo: Martina ADA Metoule

Le président du CESE, René Ndemezo'Obiang, recevant le don des mains de l'ambassadeur Haut Représentant de la France au Gabon, Philippe Autié.

L'Assemblée nationale invite le gouvernement à clarifier la situation

"CES derniers temps, aucun jour ne passe sans que ne soit annoncé, l'enlèvement d'un enfant, dans un quartier, un village ou aux abords d'un établissement scolaire. Quoique le seul cas officiellement reconnu à ce jour soit celui de notre cher petit Rinaldi à Bitam, dont nous souhaitons qu'il soit retrouvé, il n'en demeure pas moins que cela crée au sein des populations de Libreville comme de l'intérieur du pays, une psychose amplifiée par les réseaux sociaux et les témoignages de certains compatriotes.

Bien qu'étant en intersession parlementaire, la Représentation nationale, soucieuse de la préservation de la sécurité et de la paix sociale, ne peut rester insensible ni aphone face à ces événements préoccupants qui affectent la quiétude habituelle des concitoyens. C'est pourquoi, le président de l'Assemblée nationale exhorte le gouvernement à clarifier cette situation par une communication judicieuse et à prendre, le cas échéant, les mesures appropriées en vue d'y mettre rapidement un terme, de rassurer les populations et de favoriser le bon déroulement des activités, notamment les cours. Dans la même veine, l'Assemblée nationale suggère au gouvernement de poursuivre les concertations utiles avec l'ensemble des parties prenantes à la réforme du Code du travail, dans un esprit constructif, de compréhension et de responsabilité. Notre pays étant engagé dans la voie de la relance économique et de l'émergence ne peut s'offrir le luxe d'un climat social délétère."



Caisse Nationale de Sécurité Sociale

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

(Portant opération de recensement physique des pensionnés et rentiers payés par virement local)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale porte à la connaissance des pensionnés et rentiers régulièrement payés par virement sur le territoire national, qu'elle procédera du **03 au 28 Février 2020 de 7h30 à 15h30 à leur identification physique.**

A cet effet, il leur est demandé de se présenter dans les différentes Directions Régionales et Agences de la CNSS, **excepté celle de Libreville**, munis des pièces suivantes :

- Une (01) photo d'identité récente ;
- Une copie de la pièce d'identité en cours de validité (CNI, Passeport, Carte de Séjour et Récépissé biométrique) ;
- Un bulletin de paiement de pensions/rentes.

Les pensionnés et rentiers qui ne se présenteront pas, verront leurs paiements suspendus au mois de mars 2020.

NB : Les pensionnés et rentiers payés en espèces et par chèque ne sont pas concernés par cette opération.

« Notre Ambition : Mieux Vous Servir »

Fait à Libreville, le **17 JAN 2020**

LE DIRECTEUR GENERAL



Romaric Ghislain YOUNGOU MBODOT



Boulevard de l'Indépendance • B.P : 134 Libreville - Gabon • Tél : 01 79 12 00 • Fax : 01 74 64 25
www.cnss.ga • Facebook : caissenationaledesecuritesociale